

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES
A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Prélèvement du 27/03/2007 à 10h45 par Bruno Neels

Type visite : P1 - Point de surveillance : Vétheuil – chloration puits

	Résultats	Limites de qualité		Réf. de qualité	
		Infér.	Supér.	infér.	supér.
Mesures de terrain					
Température de l'eau	11,50 ° C				25,00
Chlore libre	0,20 mg/Cl ₂				
Chlore total	0,22 mg/Cl ₂				
Analyse de laboratoire					
Caractéristiques organoleptiques					
Couleur (0=ras, sinon=1, cf comm)	0 qualit				
Odeur (0=ras, sinon 1 = cf comm.)	0 qualit.				
Saveur (0=ras, sinon 1 = cf comm.)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	0,13 NFU				2,00
Equilibre calco-carbonique					
PH	7,30 unitépH			6,50	9,00
Titre alcalimétrique complet	28 °F				
Titre hydrotimétrique	34 °F				
Minéralisation					
Chlorures	27mg/l				250,00
Conductivité à 20 ° C	617 µS/cm			180,00	1000,00
Sulfates	36 mg/l				250,00
Paramètre azotes et phosphores					
Ammonium (en NH ₄)	<0,05 mg/l				0,10
Nitrates (en NO ₃)	30 mg/l		50,00		
Nitrites (en NO ₂)	<0,02 mg/l		0,10		
Paramètres microbiologiques					
Bact. Aér. Revivifiables à 22°-68h	0 n/ml				
Bact. Aér. Revivifiables à 36°-44h	0 n/ml				
Bactéries coliformes / 100ml-MS	0 n/100ml				0
Entérocoques / 100 ml - MS	0 n/100ml		0		
Escherichia coli / 100 ml - MF	0 n/100ml		0		
Metabolites des triazines					
Atrazine-déisopropyl	<0,05 µg/l		0,10		
Atrazine déséthyl	0,18 µg/l		0,10		
Pesticides triazines					
Atrazine	0,06 µg/l		0,10		
Atrazine et ses métabolites	0,24 µg/l		0,50		
Cyanazine	<0,03 µg/l		0,10		
Simazine	<0,03 µg/l		0,10		
Terbutylazin	<0,03 µg/l		0,10		
Oxygène et matières organiques					
Oxydab. KMnO ₄ en mil. ac. à chaud	0,5 mg/l O ₂				5,00

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00054954

Eau de qualité bactériologique conforme aux prescriptions réglementaires pour les paramètres analysés. La recherche des pesticides triazines a mis en évidence de la déséthylatrazine à une teneur supérieure à la limite de qualité. La population desservie par cette eau doit être informée du dépassement de ce seuil réglementaire.